



Commission économique pour l'Europe**Groupe de travail permanent sur le vieillissement****Seizième réunion**

Genève, 20-22 novembre 2023

Point 7 de l'ordre du jour provisoire

Exécution du programme de travail du Groupe de travail permanent sur le vieillissement en 2023 et résultats attendus en 2024**Exécution du programme de travail du Groupe de travail permanent sur le vieillissement en 2023****Note du secrétariat****I. Introduction**

1. Le Groupe de travail sur le vieillissement de la Commission économique pour l'Europe (CEE) a été créé en 2008 en tant que mécanisme intergouvernemental destiné à faciliter la mise en application du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement (ci-après, le « Plan d'action de Madrid ») et de sa Stratégie régionale d'exécution (ci-après, la « Stratégie régionale »). Le 24 juillet 2020, à la suite de l'adoption par le Conseil économique et social de sa résolution 2020/19, le Groupe de travail a été renommé « Groupe de travail permanent sur le vieillissement » (ci-après, le « Groupe de travail permanent ») et une version révisée de son mandat est entrée en vigueur.

2. Le programme de travail de la composante Population du sous-programme Logement, aménagement du territoire et population pour 2023 ([ECE/WG.1/2022/5](#)) a été approuvé par le Comité exécutif de la CEE à sa 127^e réunion le 16 mars 2023. Le présent document rend compte des activités réalisées au moment de sa rédaction et des activités prévues pour le dernier trimestre de 2023 dans le cadre de l'exécution du programme de travail du Groupe de travail permanent sur le vieillissement.

II. Exécution du programme de travail du Groupe de travail permanent sur le vieillissement en 2023**A. Quatrième cycle d'examen et d'évaluation du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et de sa Stratégie régionale d'exécution**

3. Le quatrième cycle d'examen et d'évaluation du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement s'est achevé le 8 février 2023 par une réunion-débat de haut niveau qui s'est tenue à la soixante et unième session de la Commission du développement social, à New York. La région de la CEE était représentée par le Président du Groupe de travail permanent sur le vieillissement (Italie).



4. La réunion-débat a été suivie d'une rencontre parallèle en personne sur le thème « Le Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement 20 ans après : prêt pour l'avenir ? ». Cette rencontre était organisée par le Bureau du Groupe de travail permanent en collaboration avec le secrétariat et à la demande du Groupe de travail permanent. Parrainée par l'Allemagne, l'Italie et la Türkiye, elle a été diffusée sur la Web TV de l'ONU. Les participants ont observé que le débat avait été ouvert et animé.

5. Le Vice-Président du Groupe de travail permanent (Allemagne) a présenté la perspective de la région de la CEE lors d'une autre rencontre parallèle organisée par toutes les commissions régionales des Nations Unies sur le thème « Ne laisser personne de côté au niveau régional : adopter une approche de l'élaboration des politiques adaptée à tous les âges ». Cette rencontre s'est tenue en ligne le 13 février 2023.

6. La Commission du développement social a recommandé au Conseil économique et social l'adoption d'une résolution relative au quatrième cycle d'examen et d'évaluation du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement (E/CN.5/2023/L.6). Le Conseil a adopté la résolution en juin 2023 (E/RES/2023/15).

B. Sensibilisation sur la question du vieillissement et ses effets sur le développement durable, et création de synergies avec les grands programmes pertinents

7. En 2023, plusieurs occasions de sensibiliser sur la question du vieillissement et ses effets sur le développement durable ont été exploitées en créant des synergies avec les grands programmes pertinents tels que le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) et en favorisant les collaborations avec d'autres organisations travaillant sur la question du vieillissement.

8. La question du vieillissement de la population a été particulièrement mise en avant lors de l'examen régional de l'état d'avancement de l'exécution du Programme d'action de la CIPD, que la CEE a réalisé en collaboration avec le Bureau du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) pour l'Europe orientale et l'Asie centrale¹. La Conférence régionale de la CEE sur la CIPD « Population et développement : garantir les droits et les choix » (Genève, 19 et 20 octobre 2023) évaluera les progrès réalisés dans l'exécution du Programme d'action de la CIPD et mettra en évidence les bonnes pratiques et les lacunes. Elle aura également pour objectif de renforcer les liens entre la CIPD et le Programme de développement durable à l'horizon 2030 afin d'accélérer l'exécution de ces deux programmes, et de définir les priorités pour l'avenir.

9. Les synergies avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030 ont également été mises en évidence lors d'une rencontre régionale organisée en ligne le 28 mars 2023 dans le cadre du Forum régional pour le développement durable. Cette rencontre, dont le thème était « Vers des villes et des communautés durables et adaptées à tous les âges »², était organisée conjointement avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) en collaboration avec le Réseau mondial OMS des villes et des communautés amies des aînés, avec pour objectif de montrer comment les investissements dans des environnements adaptés à tous les âges contribuaient à l'objectif, inscrit dans le Programme 2030 (objectif 11 et autres cibles et objectifs), de rendre les villes inclusives, sûres, résilientes et durables. Les représentants espagnols, irlandais et polonais du Réseau mondial OMS des villes et des communautés amies des aînés, de même que les personnalités les plus influentes en matière de vieillissement en bonne santé au Tadjikistan, ont présenté les actions concrètes menées dans leurs pays et communautés respectifs afin de développer les capacités des personnes âgées et de créer des environnements plus favorables et mieux adaptés au vieillissement. La rencontre parallèle a réuni 66 participants de 30 pays.

¹ On trouvera des renseignements détaillés concernant le rapport régional et la Conférence régionale sur la CIPD à l'adresse : <https://unece.org/population/icpd30>.

² Voir <https://unece.org/info/Population/events/376317>.

10. En 2023, le secrétariat a continué de coordonner les activités et de collaborer étroitement avec d'autres entités des Nations Unies au sein du Groupe interorganisations chargé de la question du vieillissement afin de promouvoir la mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies pour le vieillissement en bonne santé (2021-2030) à l'échelle du système. Le secrétariat a continué de coordonner les activités connexes en Europe centrale et orientale dans le cadre du Programme conjoint sur le vieillissement, initiative régionale élaborée en collaboration avec le Bureau régional du FNUAP pour l'Europe orientale et l'Asie centrale, l'OMS, le Haut-Commissariat aux droits de l'homme et HelpAge International.

11. Le secrétariat a continué de faciliter la consultation régionale d'experts sur les personnes âgées dans le contexte des catastrophes induites par les changements climatiques et sur la nécessité de reconstruire en mieux en Europe et en Amérique du Nord, organisée par l'Experte indépendante chargée de promouvoir l'exercice par les personnes âgées de tous les droits de l'homme (et cofacilitée par le HCDH) en mai 2023, une réunion technique du Groupe Titchfield sur les statistiques consacrées au vieillissement et les données ventilées par âge organisée par le secrétariat à Genève en septembre 2023, et un déjeuner de travail consacré au rapport d'étape sur la mise en œuvre de la Décennie pour un vieillissement en bonne santé organisé immédiatement après la seizième réunion du Groupe de travail permanent sur le vieillissement conjointement avec l'OMS.

12. Le secrétariat a également continué de favoriser les activités de collaboration avec la société civile et la communauté scientifique. Il a activement contribué à diverses manifestations organisées par des partenaires, notamment une manifestation organisée conjointement avec le Comité des ONG sur le vieillissement à l'occasion de la Journée internationale des personnes âgées, qui doit amplifier le succès de la rencontre en ligne organisée conjointement en septembre 2022. La manifestation de 2023, qui aura pour thème « Les catastrophes induites par les changements climatiques : préparation des personnes âgées et réponse à apporter pour continuer de construire en mieux », se tiendra à Genève et en ligne le 28 septembre 2023. Un autre exemple est celui de la coopération à l'organisation d'une série de séminaires en ligne avec la participation d'organisations de la société civile, organisée par l'Association nationale allemande des organisations de personnes âgées (BAGSO), dont le premier aura lieu en novembre 2023.

13. Le Président du Groupe de travail permanent a rencontré les président(e)s des comités sectoriels de la CEE à l'occasion de la soixante-dixième session de la Commission économique pour l'Europe le 19 avril 2023. Cette rencontre, qui avait pour thème les transformations numérique et verte à l'appui du développement durable, un thème qui était aussi celui de la session de la Commission, a offert une occasion précieuse de faire connaître les activités du Groupe de travail permanent.

14. Pour appuyer la diffusion des travaux du Groupe de travail permanent sur le vieillissement et sensibiliser l'opinion publique à la question du vieillissement, le secrétariat a publié plusieurs articles de presse, diffusé des publications sur les réseaux sociaux tout au long de l'année et fourni des informations sur les rencontres et activités sur le site Web de la CEE et via des circulaires distribuées par courrier électronique.

C. Coopération internationale, échange de données d'expérience et réflexion concernant la politique à mener

1. Notes d'orientation sur le vieillissement

15. La série de notes d'information sur le vieillissement présente les grands défis et les priorités se rapportant à la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et met en lumière les diverses stratégies élaborées et appliquées dans la région de la CEE. Toutes les notes d'orientation qui ont été publiées, y compris les nombreuses traductions fournies par les États membres, sont consultables sur le site Web de la CEE³.

³ Voir <https://unece.org/policy-briefs>.

16. La note d'information n° 28, intitulée « Les personnes âgées en situation de vulnérabilité », a été publiée en juin 2023. Comme le Bureau l'a décidé en avril 2023, et en réaction aux commentaires soumis précédemment par les membres du Groupe de travail permanent, la note d'information n° 28 a été publiée dans un nouveau format. Elle est accompagnée d'une version résumée intitulée « Messages clés ». Une manifestation en ligne sur le même thème a été organisée pour marquer la sortie de la note d'information. Les messages clés contenus dans la note d'information, les bonnes pratiques des États membres et de la société civile et les points de vue des scientifiques ont été présentés à cette occasion. Un rapport de cette manifestation est consultable en ligne⁴.

17. Le thème de la note d'orientation n° 29, dont la publication est prévue pour 2024, sera choisi par le Groupe de travail permanent à sa seizième réunion.

2. Dialogue approfondi pendant la réunion annuelle

18. Un dialogue approfondi sur la question du vieillissement aura lieu le 22 novembre 2023 dans le cadre de la seizième réunion du Groupe de travail permanent, sur le thème de la lutte contre les inégalités dont pâtissent les personnes âgées. Le dialogue approfondi organisé pendant la réunion annuelle remplace l'ancienne série de séminaires de la CEE consacrés au vieillissement à compter de 2023. Le thème du dialogue avait été décidé par le Groupe de travail permanent à sa quinzième réunion, en novembre 2022.

19. Le thème du dialogue approfondi de 2024 sera choisi par le Groupe de travail permanent à sa seizième réunion.

D. Lignes directrices et recommandations, services consultatifs et renforcement des capacités

1. Développement des capacités nécessaires à la prise en considération systématique des questions relatives au vieillissement

20. Les 23 et 24 février 2023, un atelier de formation sur la prise en considération systématique des questions relatives au vieillissement dans les politiques publiques grâce à une analyse adaptée à l'âge a été organisé à l'intention de 24 hauts fonctionnaires à la demande du Gouvernement géorgien, en coopération avec le bureau du FNUAP en Géorgie. L'atelier faisait suite au travail méthodologique conduit pendant une série d'ateliers de formation destinés aux responsables politiques locaux et nationaux tenus en République de Moldova en 2022 et 2023.

21. S'appuyant sur les enseignements tirés de ces ateliers ainsi que sur les conclusions d'un atelier d'experts sur la prise en considération systématique des questions relatives au vieillissement organisé par BAGSO en décembre 2022, le secrétariat a élaboré un guide de formation pour les ateliers consacrés à cette thématique. Toutes les ressources sont consultables en ligne⁵.

22. Le cours en ligne sur la prise en considération systématique des questions relatives au vieillissement a été finalisé en 2023 après avoir été expérimenté par plusieurs membres du Groupe de travail permanent et parties prenantes, qui ont communiqué leurs retours d'expérience. Il est désormais accessible en ligne⁶. Les participants y découvrent les mesures qu'il convient de prendre pour élaborer une approche stratégique de la prise en considération systématique des questions relatives au vieillissement dans tous les domaines et à tous les niveaux de l'action politique. Le cours est basé sur les Lignes directrices concernant la prise en considération systématique des questions relatives au vieillissement publiées en 2021. Les membres du Groupe de travail permanent sont invités à utiliser le cours en ligne pour sensibiliser l'opinion à la question du vieillissement et à le traduire dans les différentes langues.

⁴ Voir <https://unece.org/info/Population/events/379728>.

⁵ Voir <https://unece.org/population/ageing/mainstreaming-ageing>.

⁶ Voir <https://unece.org/population/ageing/mainstreaming-ageing>.

23. Le 5 septembre 2023, le secrétariat a organisé en ligne une réunion spéciale afin d'informer les membres du Groupe de travail permanent et les parties prenantes sur les outils d'aide à la prise en considération systématique des questions relatives au vieillissement et de promouvoir leur utilisation dans tous les États membres de la CEE.

2. Plans d'action pour la prise en considération systématique des questions relatives au vieillissement

24. Les plans d'action pour la prise en considération du vieillissement, qui ont été élaborés à la demande des États membres, donnent des orientations, adaptées aux particularités nationales, qui permettent au pays concerné de mieux appliquer le Plan d'action de Madrid et la Stratégie régionale en intégrant la question du vieillissement dans les politiques générales nationales.

25. En 2023, le secrétariat a reçu une demande d'assistance technique de l'Ouzbékistan concernant l'élaboration d'une stratégie nationale et d'un plan d'action pour un vieillissement actif et en bonne santé. En collaboration avec l'OMS et le FNUAP, le secrétariat procédera à une analyse de situation et élaborera des recommandations basées sur la méthode utilisée pour établir les plans d'action aux fins de la prise en considération systématique des questions relatives au vieillissement. L'exécution du projet commencera dans le courant du quatrième trimestre de 2023 et se poursuivra en 2024.

E. Suivi de l'application de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et renforcement de la base d'informations à l'intention des décideurs

1. Base de données des politiques relatives au vieillissement

26. Le développement de la base de données CEE des politiques relatives au vieillissement, qui avait été décidé par le Groupe de travail permanent à sa quinzième réunion, a commencé en 2023. Le secrétariat a dressé une liste de thèmes et instruments politiques à inclure dans la base de données, que le Bureau a examinée en avril 2023. Les rapports soumis par les pays au titre du quatrième cycle d'examen et d'évaluation du Plan d'action international et de la Stratégie régionale sont en train d'être codés sur la base de cette taxonomie afin de pouvoir être pris en compte dans la base de données. Le Groupe de travail permanent sera informé de l'état d'avancement de ce travail à sa seizième réunion.

2. Programme relatif à la situation des hommes et des femmes au fil des générations

27. En 2023, le secrétariat a continué de servir de pivot pour la gestion des données du Programme relatif à la situation des hommes et des femmes au fil des générations et de coordonner le réseau des représentants des équipes nationales, à savoir le Conseil des partenaires du Programme. La réunion annuelle du Conseil des partenaires s'est tenue en ligne le 27 juin 2023⁷. En sa qualité de coordonnateur du Conseil, le secrétariat de la CEE fait le lien entre les responsables de la gestion et du développement du Programme et les responsables de son exécution au niveau national. De plus, la CEE traite les demandes des scientifiques et des experts qui souhaitent utiliser les microdonnées issues des données du programme pour leurs travaux de recherche⁸.

F. Actualisation de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement

28. Selon le paragraphe 47 de la Déclaration ministérielle de Rome, le Groupe de travail permanent est chargé d'actualiser la Stratégie régionale et d'étudier la possibilité d'actualiser le Plan d'action international afin d'adapter les politiques relatives au vieillissement aux transformations économiques, sociales et numérique et de relever les nouveaux défis.

⁷ Voir <https://unece.org/info/Population/events/380731>.

⁸ Les utilisateurs inscrits peuvent consulter les données à l'adresse www.ggp-i.org.

En novembre 2022, le Groupe de travail permanent a décidé de créer une équipe spéciale chargée du suivi de la mise en œuvre du paragraphe 47, qui définirait les modalités et le calendrier de ce travail et piloterait la préparation de la révision de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international.

29. À sa quinzième réunion, en avril 2023, le Bureau a désigné le Vice-Président du Groupe de travail permanent (Allemagne) Président de l'équipe spéciale. Il a décidé que la société civile et le milieu universitaire et de la recherche seraient représentés au sein de l'équipe spéciale par leur représentant respectif au Bureau. En juin, le secrétariat a invité les membres du Groupe de travail permanent à faire connaître leur souhait de faire partie de l'équipe spéciale. Une première réunion marquant la création de l'équipe spéciale s'est tenue en septembre 2023.

30. Dans un premier temps, l'équipe spéciale définira les modalités d'une approche participative associant la société civile et le milieu universitaire et de la recherche, approche qui sera appliquée dans un second temps. Les modalités proposées seront présentées au Groupe de travail permanent pour examen et approbation à sa seizième réunion.

G. Élaboration du nouveau programme de travail du Groupe de travail permanent sur le vieillissement pour 2023-2027

31. À sa quinzième réunion, le Groupe de travail permanent a décidé d'élargir temporairement le Bureau afin d'élaborer son programme de travail pluriannuel pour 2023-2027. Les représentants de la Belgique, du Canada, de l'Italie et de la Norvège ont rejoint le Bureau élargi afin de prêter main forte dans la réalisation de cette tâche. En mars et avril 2023, le Bureau a travaillé avec le secrétariat à l'élaboration des principaux éléments du programme de travail et organisé deux réunions spéciales en ligne en mars afin d'examiner les éléments et les priorités thématiques proposés pour le cinquième cycle d'examen et d'évaluation de la Stratégie régionale. Le Bureau a finalisé le projet de programme de travail du Groupe de travail permanent pour 2023-2027 à sa quinzième réunion, les 27 et 28 avril 2023, et décidé de le communiquer aux membres du Groupe de travail permanent pour commentaires avant la seizième réunion du Groupe, réunion à laquelle le nouveau programme de travail serait soumis pour adoption⁹.

H. Fonds consacré au vieillissement

32. Les activités relevant du programme de travail du Groupe de travail permanent sont en partie financées par des contributions volontaires versées par les États membres au Fonds consacré au vieillissement.

33. Le programme de travail pluriannuel pour 2018-2022 a été exécuté dans le cadre d'un projet intitulé « Improve capacities of UNECE member States in developing evidence-based policy measures to meet their commitments under MIPAA/RIS and 2017 Lisbon Ministerial Declaration: Ageing (Phase III) » (Améliorer les capacités nécessaires aux États membres pour élaborer des mesures politiques basées sur des éléments factuels afin de réaliser les engagements pris au titre du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et de sa Stratégie régionale d'exécution et de la Déclaration ministérielle de Lisbonne de 2017 : Fonds consacré au vieillissement (Phase III)), qui a été reconduit jusqu'à 2023 afin de couvrir l'élaboration du nouveau programme de travail pluriannuel qui doit être adopté en 2023.

34. Les activités menées dans le cadre du projet ont fait l'objet d'une évaluation finale au deuxième trimestre de 2023. La conclusion de l'évaluation était que les principaux résultats obtenus sont pertinents, efficaces et efficaces et permettent d'assurer la pérennité des efforts consentis pour traiter les questions relatives au vieillissement dans la région. En outre, une enquête réalisée auprès des coordonnateurs nationaux sur le vieillissement et d'autres parties prenantes a confirmé la grande utilité du travail accompli dans le cadre de ce projet. L'évaluation a par ailleurs donné lieu à plusieurs recommandations sur les actions à mener, lesquelles éclaireront et renforceront les activités à venir.

⁹ [ECE/WG.1/2023/3](#).

35. Dans le cadre du nouveau programme de travail du Groupe de travail permanent pour 2023-2027, une phase IV du projet du Fonds consacré au vieillissement sera proposée pour financer les activités des prochaines années. Les membres du Groupe de travail permanent sont invités à annoncer les contributions financières qu'ils prévoient de verser au Fonds consacré au vieillissement et à fournir des contributions matérielles à l'appui de l'exécution du programme de travail du Groupe de travail permanent pour 2023-2027.

III. Conclusions

36. En 2023, le Groupe de travail permanent a travaillé à la réalisation des engagements énoncés dans la Déclaration ministérielle de Rome de 2022, laquelle définit les grandes priorités pour le cinquième cycle de l'exécution de la Stratégie régionale. Une des principales tâches que le Groupe de travail devra mener à bien au cours de ce cinquième cycle sera d'actualiser la Stratégie régionale et d'adapter les politiques relatives au vieillissement aux transformations économiques, sociales et numérique et aux nouveaux défis que les personnes âgées et les sociétés de la région de la CEE auront à relever.

37. Le Groupe de travail permanent a également continué à développer la coopération internationale et la sensibilisation dans le domaine du vieillissement et il a étoffé son offre de développement des capacités nécessaires à la prise en considération systématique des questions relatives au vieillissement.

38. Le nouveau programme de travail pluriannuel du Groupe de travail permanent pour 2023-2027 prévoit la poursuite de plusieurs activités dont la valeur a été prouvée, telles que la promotion de la prise en considération systématique des questions relatives au vieillissement et la diffusion des bonnes pratiques au moyen de notes d'information et de dialogues. Il comprend également plusieurs activités nouvelles comme le développement de la base de données des politiques relatives au vieillissement, laquelle permettra de suivre plus efficacement la mise en œuvre de la Stratégie régionale et d'améliorer l'accès à l'information sur les politiques relatives au vieillissement dans toute la région. La réalisation des activités prévues dans le cadre de ce programme de travail dépendra de la capacité du Groupe de travail permanent de mobiliser suffisamment de ressources sous la forme de contributions volontaires au Fonds consacré au vieillissement.